

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

CONFIDENTIEL

TEX.SB/W/42

25 avril 1975

---

## Organe de surveillance des textiles

### PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SEPTIEME REUNION (1975)<sup>1</sup> DE L'ORGANE DE SURVEILLANCE DES TEXTILES

Comme il est convenu, l'Organe de surveillance des textiles se réunira les mardi 29 et mercredi 30 avril, ainsi que le jeudi 1er mai et, le cas échéant, le vendredi 2 mai à la Villa Le Bocage. La réunion s'ouvrira le mardi à 15 heures.

La discussion portera principalement sur les questions ci-après<sup>2</sup>:

1. Examen des notifications:

A. Notifications actuellement examinées par l'OST

- a) Canada/Pologne - Article 4. Une lettre d'accompagnement contenant un exposé succinct et raisonné a été distribuée aux membres lors de la sixième réunion.
- b) Suède/Pakistan - Article 3 (TEX.SB/19);
- c) Canada/Pologne - Article 3 (TEX.SB/20);
- d) Suède/Inde - Article 4 (TEX.SB/21).

Les renseignements demandés en ce qui concerne b), c) et d) ci-dessus n'ont pas encore été obtenus; dès réception, ils seront diffusés dans la série TEX.SB/-.

B. Nouvelles notifications

- a) Suède/Malaisie - Article 4 (TEX.SB/33);
- b) Suède/Singapour - Article 4 (TEX.SB/34);
- c) Autres notifications qui seraient reçues avant la réunion.

Elles seront diffusées dans la série TEX.SB/-.

---

<sup>1</sup>Vingt et unième réunion de l'OST.

<sup>2</sup>Le rapport sur la sixième réunion tenue les 17 et 18 avril sera joint au rapport de la septième réunion.

2. Examen des rapports sur la situation des restrictions

A. Rapports dont l'OST était saisi à sa dernière réunion

- a) Autriche (TEX.SB/22 et Add.1);
- b) Canada (TEX.SB/23);
- c) CEE (TEX.SB/24 et Add.1);
- d) Japon (TEX.SB/25 et Add.1);
- e) Hong-kong (TEX.SB/26 et Rev.1);
- f) Etats-Unis (TEX.SB/28);
- g) Egypte (TEX.SB/29);
- h) Finlande (TEX.SB/30);

B. Rapports distribués depuis la dernière réunion

- a) Guatemala (TEX.SB/32);
- b) Roumanie (TEX.SB/35);
- c) Sri Lanka (TEX.SB/36);
- d) Autres rapports qui seraient reçus avant la réunion.

Ils seront diffusés dans la série TEX.SB/-.

3. Le 30 avril à 10 heures, présentation par la délégation de l'Espagne du mémorandum communiqué précédemment (TEX.SB/W/32).

4. Questions déjà discutées

Une liste indicative des éléments à prendre en considération dans l'examen des mesures relevant de l'article 3 a été révisée par le secrétariat à la lumière des débats de la dernière réunion et a été diffusée le 24 avril.

5. Autres questions